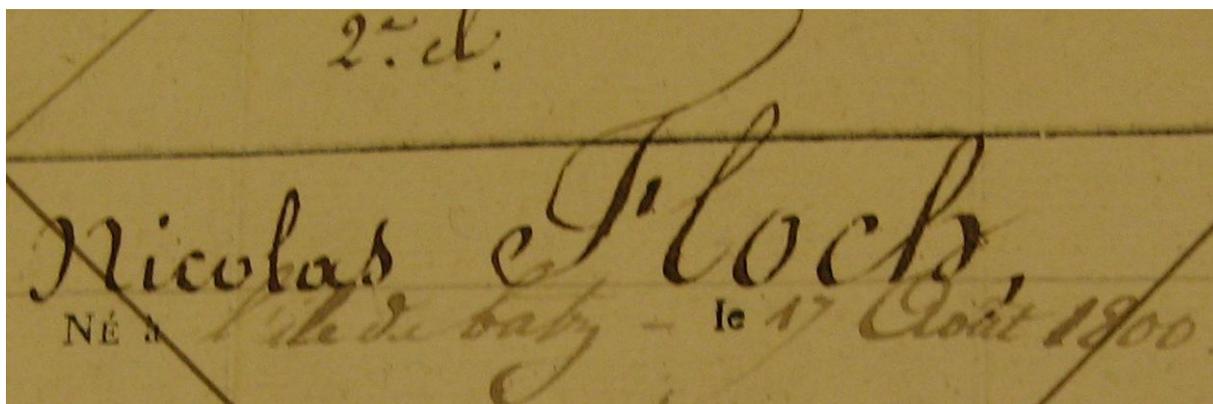




Histoire maritime de Bretagne Nord

1824 Nicolas Floch, renonce à la navigation pour devenir maitre d'école à l'île de Batz



Registre des novices du quartier de Morlaix syndicat de Roscoff de 1816 à 1824, la date de naissance est un faux

Nicolas Floch est né, à l'époque de la révolution, le 19 Floréal de l'an 2 (le 8 mai 1794), à l'île de Batz dans une famille de marin son père Nicolas Floch 1767 1837 est pilote lamaneur, en 1816 il est patron de la chaloupe le François son grand père Jean Floch était maitre de barque et meunier sur l'île, ses oncles sont également marins.

Sa mère Marie Roualec est d'une famille de marins iliens, ses parents se marient le 10 février 1790.

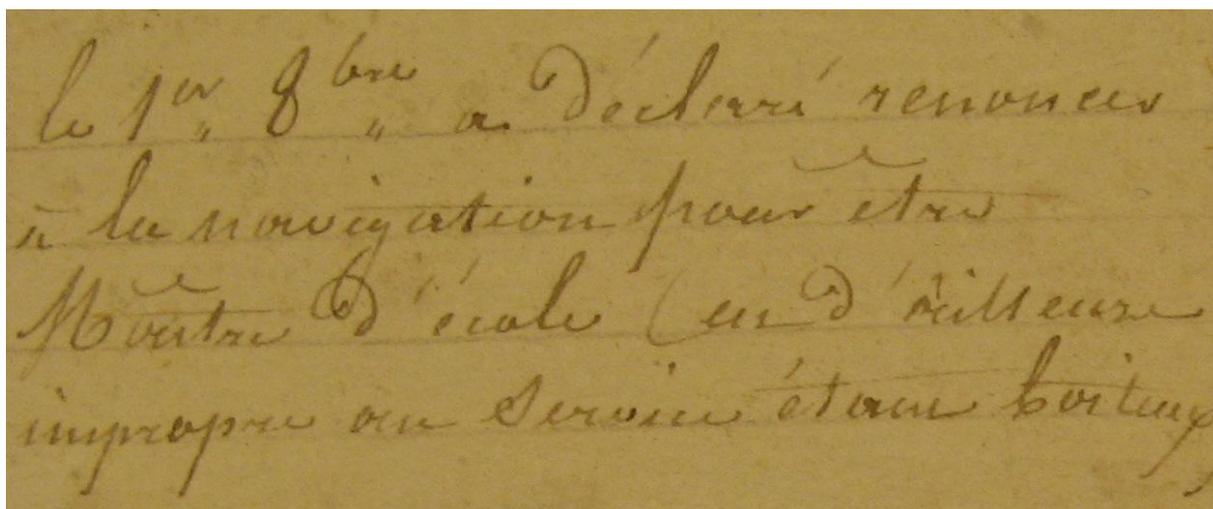
Nicolas est l'aîné, il aura 4 frères : Jean en 1798, Norbert-Marie en 1800, Pierre en 1803 et Yves en 1805, Yves est le grand-père de mon arrière grand-père Michel Floch. Sa mère Marie Roualec décède en le 15 aout 1810 et son père se remarie en 1813 avec Louise Quéméner de cette union naitra, son demi frère François en 1815.

A la fin des guerres de l'empire et sous la restauration, l'avenir professionnel, des 6 garçons de la famille est tout tracé : ils seront marins et si il en ont les capacités, ils deviendront maitre au cabotage . On retrouve plus tard Jean comme mousse et matelot puis sa trace disparaît, Norbert Marie, Pierre et Yves deviendront maitre au cabotage et son demi-frère François, après une carrière non encore complètement explorée sera pilote lamaneur à l'île.

Nicolas, à moins de chance que ses frères, il est boiteux, j'ignore si son handicap est de naissance ou suite a un accident pendant son enfance. Malgré cela il tente de rentrer dans la carrière de marin au commerce, en 1816 il est déclaré dans le registres des novices de l'inscription maritime du quartier de Morlaix au syndicat de Roscoff. Il triche sur son âge et je rajeuni de 6 ans en déclarant être né le 17 aout 1800, l'inscription maritime doute de sa capacité à devenir marin et de la véracité de son premier embarquement elle note pour la revue de 1816 « serai embarqué sur la goélette la Créole au commerce » les années suivantes, il est présent aux revues annuelles mais ne déclare aucun embarquement. jusqu'en 1824 ou « le 1^{er} octobre, [Nicolas Floch] a déclaré renoncer à la navigation pour être Maitre d'école car d'ailleurs impropre au service étant boiteux » .



Histoire maritime de Bretagne Nord



Registre des novices du quartier de Morlaix syndicat de Roscoff de 1816 à 1824, année 1824 de Nicolas Floch, l'inscription maritime était sévère dans ses jugements

Sous la restauration, le statut de maître d'école est bien précaire. L'école publique reste dépendante des autorités ecclésiastiques jusqu'en 1824. Pour exercer, il est exigé un brevet de capacité aux maîtres et un certificat de bonne conduite du curé et du maire de la commune. Toutefois, l'école publique commence doucement à se mettre en place, l'ordonnance du 29 février 1816, première chartre de l'école primaire, demande aux communes de se doter d'une école et d'assurer l'instruction gratuite des enfants indigents. Les instituteurs sont payés par les parents des autres enfants.

En avance sur beaucoup de communes du royaume de France, la commune de l'île de Batz met à disposition de Nicolas Floch instituteur une « maison école », c'est certainement une modeste maison de l'île qui sert à la fois de salle de cours pour les élèves et de logement pour l'instituteur. Cette maison se situait au Ru, mais je ne l'ai pas identifiée.

Je suppose qu'en 1824, Nicolas Floch fut le premier véritable instituteur de l'île de Batz, je pense qu'auparavant les rudiments d'instruction étaient donnés à certains enfants de l'île par le curé ou par quelques vieux capitaines. En particulier aux jeunes garçons qui seront appelés à devenir maître au cabotage, ou capitaine au long cours.

A partir de 1830, sous la monarchie de juillet, l'enseignement primaire devient une réelle préoccupation du nouveau gouvernement. La loi du 28 juin 1833, dite loi Guizot marque une étape importante dans l'histoire des progrès de l'instruction primaire. Cette loi pose les fondements de l'instruction publique fixant entre autres le salaire des instituteurs qui doit être au minimum de 200 francs par an.

Dans les années 1830, entretenir un instituteur est une charge pour une petite commune comme l'île de Batz. Et cela entraîne des débats dans les communes comme le montre les deux comptes rendus du conseil municipal suivant.

Conseil municipal de l'île de Batz du 11 mars 1832

« Le conseil s'est réuni pour prendre connaissance et délibérer sur les moyens de faciliter l'instruction primaire dans cette commune, ne voyant ni amélioration ni innovation urgente,

09 septembre 2013 Pierre-Yves Decosse



Histoire maritime de Bretagne Nord

de mettre sous vos yeux l'état actuel de l'instruction et le seul avantage du maître d'école comme suit :

1. La commune fournit depuis quelques années à la seule charge pour l'instituteur de huit élèves indigents, une maison convenable sous tous les rapports et disposée tout exprès pour l'école. On peut estimer le loyer à 81 francs par ans. C'est le seul avantage que la commune fasse à l'instituteur.
2. L'instituteur donne des leçons gratuites à 16 enfants indigents comme vous avez pu voir par ma dernière liste.

Sur l'avis du conseil il promet d'ouvrir son école à 4 nouveau indigents, ce qui porte le nombre à 20 ; de ce nombre, en retirant les huit mentionnés dans l'article premier, il en reste douze, lesquels à raison de 10 francs par tête comme porte la circulaire, feraient une somme de 120 francs pour l'instituteur

3. Les indigents ne pouvant payer l'école ne peuvent avoir de livres ; il en faudrait pour les vingt sus mentionnés.

Arrêté à l'unanimité le présent que le dit conseil a signé avec nous, excepté deux des conseillers qui ne signent

Conseil municipal de l'île de Batz du 11 aout 1833

Un maître d'école est nécessaire à l'île, un seul suffit pour sa population. Nous nous décidons à garder celui que nous avons déjà depuis longtemps. La maison que la commune lui donne depuis plusieurs années est en très bon état et disposée tout exprès pour recevoir des élèves. Il continuera à en jouir. La redistribution mensuelle de 20 sous n'est pas trop onéreuse pour les familles et présente un dédommagement suffisamment suffisant pour l'instituteur. Nous y tenons.

Le conseil reconnaît qu'il ne peut faire la somme de 200 francs à son instituteur sur les fonds et réserves ordinaires de la commune qui suffisent à peine pour ses autres allocations les plus nécessaires. Il n'est pas d'avis de s'imposer extraordinairement pour réunir cette somme. Il ne le fera qu'autant qu'il sera forcé par la loi. Une bonne maison avec son courtil d'une valeur de 81 francs est tout ce qu'elle aurait l'intention d'accorder à son instituteur à quelque titre qu'il exerce, comme instituteur privé ou comme instituteur communal. »



Histoire maritime de Bretagne Nord

	1 ^{re} DIVISION.	2 ^e DIVISION.	3 ^e DIVISION.
Instr. morale et religieuse.	Prières et lectures pieuses.	Histoire sainte.	Doctrines chrét.
Lecture.....	(Cet exercice comprendra successivement l'alphabet et le syllabaire, la lecture courante, la lecture des manuscrits et du latin.)		
Écriture.....	(Cet exercice aura lieu successivement sur l'ardoise, sur le tableau noir et sur le papier, en fin et en gros, dans les trois genres d'écriture, bâtarde, ronde et cursive.)		
Calcul.....	Calcul verbal.	Numération écrite et les 4 premières règles de l'arithmétique.	Fractions ordinaires et fractions décimales. Système légal des poids et mesur.
Langue franç.	Prononciation correcte. Exercices de mémoire.	Grammaire française. Dictées pour l'orthographe.	Règles de la syntaxe. Analyse grammaticale et logique. Compositions.
Géographie et histoire.....			Géographie et histoire générale. Géographie et hist. de France.
Dessin linéaire.			Dessin linéaire.
Chant.....			Chant.

Programme des écoles primaires de 1834, la 1^{re} division de 6 à 8 ans, la 2^e division de 8 à 10 ans, la 3^{ème} division de 10 à 13 ans l'âge maximum

En 1839, le conseil municipal prend la décision de construire une grande maison au creac'h bihan qui accueillera la mairie et l'école, avec un logement à l'étage pour l'instituteur. (plus tard cette maison sera le bureau de poste, puis actuellement une résidence secondaire)

En 1843 cette véritable école de l'île de Batz est inauguré. Nicolas Floch est toujours le seul instituteur de l'île.

En janvier 1845, Nicolas Floch démissionne, il n'a que 50 ans est il de santé fragile ne lui permettant pas de continuer son travail ? L'instituteur suivant est M Silliou Yves Marie de Botsorhel, nommé le 17 août 1845.

Nicolas Floch est un des rares de cette époque à demeurer toute sa vie célibataire. Dans les recensements de la population de l'île de cette époque, il est un des rares foyers avec une seule personne, sauf vers 1840 où ses deux frères Norbert-Marie et Yves sont associés à son foyer, ils sont tous les deux maîtres au cabotage et sont également célibataires.

Nicolas Floch décède, chez lui à l'île de Batz, le 15 avril 1862 à l'âge de 67 ans.

Sur son acte de décès il est noté le métier de « propriétaire »

Ces frères maîtres sont décédés nettement plus jeunes que Nicolas.

Jean né en 1798, on en perd la trace assez tôt, on peut supposer qu'il soit décédé jeune

Norbert-Marie, né en 1800 devient maître au cabotage en 1827 il décède en 1837 à l'âge de 37 ans à la Nouvelle Orléans.



Histoire maritime de Bretagne Nord

Pierre né en 1803 devient maitre au cabotage en 1833, il décède en 1843 à l'âge de 40 ans aux Gonaïves (Haïti) à bord du Brick l'Absinthe dont il est le commandant.

Yves, né en 1805 devient maitre au cabotage et décède en 1841 à 36 ans à l'hôpital militaire de Toulon

Et enfin son demi frère François né en 1815 pilote lamaneur à l'île de batz décède noyé en mer en 1882 à l'âge de 67 ans alors qu'il allait servir un navire.

Nicolas, n'était pas devenu marin, il a vécu plus longtemps que ces frères et a formé aux première notions de lecture d'écriture et de mathématiques, un grand nombre d'enfants iliens qui sont devenus, un peu grâce à lui, maitre au cabotage ou capitaine au long-cours.

Sources et liens :

Service Historique de la Marine à Brest : archive de l'inscription maritime de Roscoff

Archives départementales du Finistère, île de Batz recensement de la population (1836 ...), cadastre 1846

Île de Batz Nicolas Roualec recueils de notes historiques photocopées

Site le temps des instituteurs

<http://www.le-temps-des-instituteurs.fr/>



Cette maison, du creac'h bihan était l'école de l'île de 1843 à 1911 ainsi que mairie, plus tard elle fut le bureau de poste

09 septembre 2013 Pierre-Yves Decosse

[Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France](#)

